Communiqué de presse

09 avril 2024

Construction navale européenne : SEA Europe dévoile sa stratégie novatrice visant à garantir 10 000 navires durables et digitaux d'ici 2035.

Bruxelles, Belgique - SEA Europe, la fédération de l'industrie européenne des technologies maritimes, a lancé aujourd'hui une ambitieuse stratégie industrielle maritime européenne. Le document vise à raviver le leadership mondial de l'Europe en matière de technologies maritimes et à garantir l'avenir de l'économie bleue du continent. Dans un contexte de concurrence mondiale accrue et d'érosion de la capacité de construction navale de l'Europe en raison des subventions agressives et des politiques protectionnistes de l'Asie, cette stratégie présente ainsi une vision audacieuse pour l'Europe : fournir 10 000 navires durables et numérisés d'ici à 2035, renforçant ainsi la résilience économique, la compétitivité et l'autonomie stratégique de l'Europe.

En Europe, **80 % du commerce extérieur** transite via le **transport maritime**. Ce dernier est également essentiel à **l'approvisionnement énergétique** et au développement de **l'économie bleue**, qui rassemble l'ensemble des activités liées à la mer. En outre, **l'industrie maritime** est nécessaire à la réalisation des objectifs européens de décarbonation, en assurant le développement de solution décarbonée pour le transport par voie d'eau. Enfin, l'industrie navale est une industrie duale assurant la production des capacités militaires nécessaires à la défense européenne. L'industrie de la construction navale doit ainsi être qualifiée **d'industrie stratégique**.

Industrie innovante qui investit 9% de son chiffre d'affaires annuel en recherche, développement et innovation et qui représente une production annuelle de 128 milliards d'euros, créant 1.1 million d'emplois qualifiés, la stratégie de SEA Europe répond au besoin pressant de contrer la perte de compétitivité européenne et de préserver la sécurité économique et les capacités de défense du continent.

Face aux défis que rencontre l'industrie maritime européenne, la **Stratégie pour l'Industrie maritime** présentée par SEA Europe appelle à une action européenne en **quatre volets** :

- **Une industrie souveraine et compétitive :** Mettre en place des conditions « made in Europe », d'incitations financières pour les chantiers, des conditions d'accès aux instruments de financements européens et appliquer des sanctions face aux mesures de concurrence déloyale.
- **Un cadre règlementaire favorable** : Introduire une législation européenne sectorielle et mettre en place d'une alliance industrielle, combinée à des projets importants d'intérêt européen commun, en faveur de l'industrie maritime.
- **Un leadership technologique et innovant** : Soutenir l'innovation et la capacité de production maritime via une facilitation des garanties de la Banque européenne d'investissement pour l'industrie maritime, la mise en place d'un Fonds européen de technologie maritime doté d'un budget de 10 milliards d'euros pour la période 2027-2034, le renforcement d'appels à projets spécifiques à l'industrie maritime au sein des instruments financiers de l'UE et un retour intégral des recettes du système d'échange de quotas d'émission et de FuelEU Maritime vers l'investissement maritime.
- **Une main-d'œuvre qualifiée** : Attirer les travailleurs en promouvant l'industrie maritime et soutenir les programmes d'enseignement et de formation à l'échelle européenne afin de constituer une réserve de main-d'œuvre qualifiée en Europe.

Groupement des Industries de Construction et Activités Navales
47, rue de Monceau - 75008 PARIS – France / Tél. : +33 (0)1 56 59 15 30 – contact@gican.asso.fr

Avec un cadre règlementaire adéquat, l'industrie européenne ambitionne de produire **10 000 navires durables et numérisés**, conformément aux objectifs qu'elle s'est fixés dans le cadre de la **feuille de route européenne de l'écosystème de mobilités**. Pour ce faire, elle souhaite investir **10 milliards d'euros** et former **500 000 travailleurs qualifiés** d'ici **2035**.

« Face aux géants industriels venus d'Asie, une politique industrielle éclairée est essentielle pour naviguer avec succès dans le paysage concurrentiel mondial, assurant que notre secteur naval ne se contente pas de survivre, mais qu'il prospère. La construction navale européenne ne se contente pas de construire des bateaux; elle forge l'avenir de notre économie maritime et de la sécurité de notre territoire. Une politique industrielle adéquate n'est pas un luxe mais une nécessité, garantissant que cet avenir soit durable, compétitif et à la hauteur des ambitions de notre continent. » a déclaré Philippe MISSOFFE, Délégué général du GICAN.

« À l'heure où le vent du changement souffle vers la décarbonation, le transport par voie d'eau doit hisser les voiles de l'innovation verte. Cela requiert une politique industrielle qui non seulement soutient l'innovation et la compétitivité, mais qui assure aussi la préservation de notre savoir-faire et la création d'emplois durables pour les générations futures. » a appelé Christophe TYTGAT, Secrétaire général de SEA Europe.

À propos du Groupement des Industries de Construction et Activités Navales (GICAN) :

Le GICAN, syndicat professionnel français, rassemble plus de 280 industriels du domaine naval et maritime. Il réunit les grands maîtres d'œuvre, systémiers et équipementiers, ainsi que les PME/ETI qui concourent à la conception, la construction, la maintenance et la mise en œuvre des navires militaires, des navires de commerce de moyen et grand tonnage, ainsi que des navires spécialisés, et participent à l'émergence des Énergies Marines Renouvelables.

Dans un contexte de maritimisation de l'économie mondiale, l'ambition du GICAN est de favoriser le développement de l'industrie maritime française pour lui permettre de jouer un rôle de premier plan dans la valorisation, la sécurisation et la protection des espaces maritimes, aéro-maritimes, sous-marins et côtiers.

En savoir plus sur www.gican.asso.fr

Mélanie VERON-FOUGAS
Responsable des affaires européennes
Mob. : +33(0) 6 09 84 48 42
Email : melanie.veron-fougas@gican.asso.fr